



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réduction de l'offre de soins infirmiers à l'hôpital

Question écrite n° 11008

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la réduction de l'offre de soins infirmiers à l'hôpital. Une étude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), datée de juillet 2023, a fait part de l'inquiétante évolution des soins infirmiers au sein du secteur hospitalier français. La part d'infirmières hospitalières conservant leur métier après dix années de carrière est passée de 54 % entre 1989 et 2019 à 50 % pour les personnes ayant commencé à exercer cette profession à la fin des années 2000. Parmi ces dernières, 10 % exercent en libéral dix ans plus tard contre 11 %, qui sont désormais sans emploi. En mai 2023, le ministère de la santé s'inquiétait du fort taux d'abandon des élèves infirmiers, dont la DREES notait qu'il avait triplé en dix ans. Alors que l'ancien ministre de la santé, M. François Braun, envisageait la « refonte complète de la formation » et eu égard à ce taux de départs inquiétants des infirmiers en milieu hospitalier, elle lui demande quelles mesures il entend mettre en œuvre pour pallier une baisse d'effectifs qui risquent de porter un coup fatal à l'hôpital.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11008

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 août 2023](#), page 7703

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)